



CONNAISSEZ-VOUS « LE COUP DE POUCE VELO » ?

INFO - COVID-19, MOBILITÉ, PRATIQUE

COUP DE POUCE VÉLO !

Mis en ligne le 29 mai 2020

Vous souhaitez utiliser votre vélo pour vous déplacer mais il doit être révisé ? Vous souhaitez être accompagné(e) pour vous remettre en selle ? Vous avez besoin d'aide pour mettre en place des stationnements temporaires pour les vélos ?

Le vélo permet de concilier activité physique, efficacité et gestes barrières au quotidien ! 3 bonnes raisons de se lancer et 3 coups de pouces pour favoriser la pratique du vélo !

Mis en place par le gouvernement pour encourager la pratique du vélo, découvrez « [Coup de pouce Vélo](#) » et ces 3 aides :

- Le « **coup de pouce réparation** » chez un réparateur référencé sur la plateforme (offre une prise en charge jusqu'à 50 euros)
- Le « **coup de pouce remise en selle** » chez un prestataire référencé sur la plateforme avec une prise en charge d'une séance d'un accompagnement à la pratique du vélo
- Le « **coup de pouce stationnement temporaire** » (prise en charge à 60% des coûts d'installations)




≡ RETOUR À LA LISTE





Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

 02 28 02 22 40

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30